



PAR COURRIEL

Québec, le 27 mai 2024

Monsieur Kévin Bédard
Directeur du service de l'Aménagement du territoire et directeur général adjoint
MRC de La Haute-Côte-Nord
kevin.bedard@mrchcn.qc.ca



INFORMER

Objet : Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac – Questions complémentaires – DQ13



CONSULTER

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **29 mai 2024 à 10h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j. : Questions

MRC de La Haute-Côte-Nord

1. Dans le cadre des audiences sur la création du parc national des Dunes-de-Tadoussac, l'option d'un parc hybride a été mentionnée.
 - Qu'est-ce que la création d'un parc régional plutôt que celui d'un parc national impliquerait pour la MRC? Quels en seraient les avantages et les inconvénients, pour la MRC et pour la population?
 - Est-ce que la MRC gère présentement un ou des parcs régionaux? Si oui, quelles sont les forces, les faiblesses, les opportunités et les contraintes que la gestion de tels parcs exige?